

TABAC/ALCOOL/
DROGUES



ÉVALUATION D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION PAR LES PAIRS DES CONSOMMATIONS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

En 2014, la Cipca (Commission interministérielle de prévention des conduites addictives) a publié un appel à candidature national dans le but d'évaluer l'efficacité de programmes de prévention des addictions auprès des jeunes. Sur 80 candidatures, 5 programmes, dont celui faisant l'objet de cette fiche, ont été sélectionnés pour être évalués. Le programme présenté ici est une intervention de prévention des addictions par les pairs, conçue et déployée par une structure de prévention. L'évaluation a été conduite par Santé publique France en partenariat avec la Mildeca. Cette synthèse a pour objectif d'en présenter les principaux résultats.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

L'intervention visait à réduire les consommations de substances (tabac, alcool, cannabis) en agissant sur les attitudes, les connaissances et la résistance à la pression des pairs. Elle consistait à ce qu'un groupe de lycéens en classe de première (jeunes relais) reçoive une formation de 28 heures assurée par la structure de prévention, dans le but de délivrer une séance de sensibilisation des addictions (2 heures) à leurs pairs de classe de seconde. La formation des jeunes relais reposait sur un programme de sensibilisation à la prévention des addictions (développement des connaissances sur les substances, audience au tribunal, recherche documentaire, table ronde, exposés, simulation d'animation de séance). À l'issue de leur formation, la séance de sensibilisation qu'ils délivraient à leurs pairs reposait sur la diffusion de courts métrages suivie d'un débat. Les courts métrages mettaient en scène 3 situations de consommations (alcool/cannabis) pour lesquelles différentes issues étaient présentées en fonction des choix des protagonistes. Le débat qui suivait permettait de discuter des différentes options et permettait aux jeunes relais de délivrer des informations plus générales sur les substances, les contextes, les risques de consommation ainsi que sur les ressources et aides disponibles.

MÉTHODE

Design de l'étude : étude contrôlée non randomisée avec mesures répétées (1 mois avant l'intervention et 1 mois après l'intervention).

Population : 313 lycéens (âge moyen 15,9 ans) scolarisés en classe de seconde dans 3 lycées d'un même département français. L'analyse principale a comparé le groupe « intervention » (n=115), composé de deux lycées ayant reçu le programme au groupe « contrôle » (n=198), composé d'un lycée n'ayant reçu aucune intervention de prévention structurée. Une analyse secondaire a comparé chaque lycée du groupe « intervention » au lycée contrôle, le lycée 1 ayant un recrutement volontaire de jeunes relais et le lycée 2 un recrutement désigné.

Recueil des données : les données ont été recueillies par questionnaires papier auprès des lycéens et des intervenants.

Indicateurs d'efficacité :

Indicateurs principaux : consommation (au - 1 fois dans les 30 derniers jours) de tabac, d'alcool, de cannabis et comportement (au - 1 fois dans les 30 derniers jours) d'ivresse alcoolique.

Indicateurs secondaires : intention (dans 1 an) de consommer de l'alcool, du cannabis et d'avoir un comportement d'ivresse ; attitudes à l'égard des substances ; connaissances sur les substances ; résistance à la pression des pairs ; consommation perçue des pairs ; climat scolaire.

Indicateurs de processus : atteinte de la cible ; dose de programme délivrée ; fidélité ; participation des intervenants ; opinion des jeunes sensibilisés sur les jeunes relais et appréciation du programme par les jeunes relais et les responsables des établissements.

Analyses statistiques : modèles de régression logistiques et linéaires ajustés sur les principaux facteurs de confusion.

RÉSULTATS

Évaluation d'efficacité

L'analyse principale indique :

- Une absence d'effet de l'intervention sur les consommations (tabac, alcool, cannabis), les ivresses, les attitudes, les connaissances, la consommation perçue des pairs et le climat scolaire ;
- Une augmentation de l'intention de consommer de l'alcool (B=0,23 ; p=0,024) dans le groupe intervention (effet contre-productif de l'intervention) ;

- Une augmentation de la capacité perçue à résister à la pression des pairs à consommer de l'alcool dans le groupe intervention (B=-0,22 ; p=0,042).

L'analyse secondaire indique :

Des effets exclusivement contre-productifs dans le lycée 2 (jeunes relais désignés)

- Augmentation de l'intention de consommer de l'alcool et du cannabis significativement plus importante dans le lycée 2 (jeunes relais désignés) que dans le lycée contrôle (alcool : B=0,30 ; p=0,035 / cannabis : B=0,34 ; p=0,003) ;
- Diminution des attitudes négatives sur la conduite après avoir consommé de l'alcool (B=0,42 ; p=0,034) et diminution du sentiment d'être accepté tel que l'on est plus importantes dans le lycée 2 que dans le lycée contrôle (B=-0,52 ; p=0,000).

Moins d'effets contreproductifs et plus d'effets positifs dans le lycée 1 (jeunes relais volontaires)

- Augmentation des intentions de consommer de l'alcool plus importante dans le lycée 1 que dans le lycée contrôle. Cependant cet effet n'atteint pas le seuil de significativité (B=0,20 ; p=0,094) ;
- Augmentation de la capacité perçue à résister à la pression des pairs concernant la consommation d'alcool plus importante dans le lycée 1 que dans le lycée contrôle (B=-0,30 ; p=0,014) ;
- Diminution des normes de consommation perçue (ivresse : B=-11,08 ; p=0,001 et cannabis : B=-7,13 ; p=0,044) plus importante dans le lycée 1 que dans le lycée contrôle.

TABLEAU 1 | Synthèse des principaux résultats

ANALYSE PRINCIPALE	
Augmentation de l'intention de consommer de l'alcool Augmentation de la capacité perçue à résister à la pression des pairs (alcool)	
ANALYSE SECONDAIRE	
Lycée 1 vs Contrôle Recrutement volontaire	Lycée 2 vs Contrôle Recrutement désigné
<ul style="list-style-type: none"> • augmentation de la capacité perçue à résister à la pression des pairs (alcool) • diminution des normes de consommation perçue (ivresses et cannabis) 	<ul style="list-style-type: none"> • augmentation de l'intention de consommer de l'alcool • augmentation de l'intention de consommer du cannabis • diminution des attitudes négatives sur la conduite alcoolisée • diminution du sentiment d'être accepté

Évaluation de processus

Les forces

- Bonne collaboration entre la structure de prévention et les établissements scolaires ;
- Atteinte de la cible : 100% des classes ciblées et 75% des élèves ciblés ont reçu la séance.

Les faiblesses

- Forte inégalité dans la dose de prévention délivrée (28 heures pour les jeunes relais versus 2 heures pour les jeunes sensibilisés) ;
- Variabilité importante des contenus abordés lors des séances (faible évocation des ressources pour se faire aider et des normes de consommation) ;
- Faible crédibilité des jeunes relais auprès de leurs pairs (58% sont perçus comme crédibles) ;
- Faible recours aux jeunes relais en dehors des séances de sensibilisation (5%) ;
- Coûts humains et financiers jugés trop importants par le personnel éducatif.

CONCLUSIONS ET PRÉCONISATIONS

Les résultats de l'analyse principale amènent à contre indiquer la mise en œuvre de ce programme sous sa forme actuelle, en particulier dans sa modalité de recrutement des jeunes relais par désignation. La modalité de recrutement des jeunes relais par volontariat présente moins d'effets contre-productifs et plus d'effets positifs. Cependant, et bien que l'effet n'atteigne pas le seuil de significativité (sans doute par manque de puissance statistique), l'évolution de l'intention de consommer de l'alcool y reste plus défavorable que dans le groupe contrôle. Par ailleurs, quelle que soit la modalité de recrutement des jeunes relais, il existe une inégalité d'accès à la prévention trop importante entre les jeunes relais et la grande majorité des jeunes qui ne bénéficient que d'une seule séance de 2 heures.

Dans l'optique d'un changement de programme, les stratégies d'intervention ayant déjà montré des bénéfices en termes de prévention des consommations de substances psychoactives sont à privilégier.

Dans l'optique d'une refonte du programme :

- Utiliser des critères de recrutement des jeunes relais qui favorisent leur influence (crédibilité, leadership) ;
- Prévoir l'action des jeunes relais également en dehors des séances de sensibilisation (échanges informels et continus tout au long de l'année) ;
- Rééquilibrer la dose de prévention délivrée aux jeunes relais (28h) et aux jeunes sensibilisés (2h) ;
- S'assurer que le contenu de ce qui est délivré lors des séances de sensibilisation soit fidèle aux objectifs de l'intervention (cadrer et systématiser les thématiques abordées et leur contenu) ;
- Réévaluer le programme pour vérifier qu'il ne produit plus d'effets contre-productifs.